



Comment stopper un projet de construction ?

Par **Mama94**, le **10/06/2014** à **23:31**

Bonsoir,
J'aimerais vos conseils concernant un projet de construction.
Je suis dans une rue calme en impasse composée de maisons individuelles exclusivement.
Une vieille maison sur un terrain de 1700 m² environ a été vendue à un promoteur.
Le terrain a été divisé en deux.
La personne qui a acheté un lot n'a pas eu le financement et la banque lui a proposé de construire 2 maisons : 1 pour elle et une à louer. La façade faisant 12 mètres, nous avons vu pousser 2 maisons accolées (désolée mais type cage à lapin). bien sûr ils ont du se coller à la maison du terrain voisin ...
Le 2ème lot va également "subir" la construction de 2 maisons accolées !! Elles seront collées d'un côté aux 2 nouvelles et de l'autre à une ancienne !!
Pour info, c'est un constructeur immobilier connu qui va les construire et les revendre ensuite.
Bref, devant mes fenêtres, une barre de 6 maisons en tout ...
Une pétition a été signée, et un rendez vous a eu lieu avec le maire, mais apparemment, nous ne pouvons rien faire. Ces constructions pour nous, voisins, dénaturent le paysage et la rue.
Avez vous des conseils pour que nous puissions empêcher la construction de ces 2 maisons ?
Merci

Par **aguesseau**, le **11/06/2014** à **00:39**

bjr,
je suppose que ces constructions sont conformes à leurs permis de construire régulièrement délivrés.
dans une telle situation, il ne reste que d'assigner le promoteur pour trouble anormal de voisinage en prouvant que vous subissez un préjudice actuel et certain sans aucune garantie de succès.
cdt

Par **Lag0**, le **11/06/2014** à **07:38**

Bonjour,
[citation]sans aucune garantie de succès.[/citation]
Je dirais même avec toutes les chances de voir le recours rejeté.
La jurisprudence en la matière est assez constante et rappelle toujours l'inexistence d'un "droit de vue", sauf dans des cas très particuliers telle que la proximité avec des monuments historiques par exemple.

Par **Mama94**, le **18/06/2014** à **18:18**

Merci de vos réponses.
Oui tout est régulier, il n'y a donc rien à faire ...
C'est vraiment navrant de voir qu'aujourd'hui on entasse les gens dans si peu de m2 ... Dès qu'il y a un coin de verdure il faut construire ...